

Foire aux questions au sujet du renouvellement de l'immatriculation à l'AENB

Quelle est la date limite d'inscription? Quels sont les frais de retard?

L'AENB vous demande de renouveler votre immatriculation en remplissant le formulaire de renouvellement en ligne et en versant votre paiement de cotisation au plus tard le 31 mars de l'année en cours, conformément à la *Loi relative à l'Association des ergothérapeutes du Nouveau-Brunswick 2025*.

La demande complète de renouvellement inclue le formulaire de renouvellement dûment rempli ainsi que le paiement total de la cotisation.

Des frais de retard de 200.00\$ seront payables pour chaque demande de renouvellement reçue après le 31 mars 2026.

Comment compléter ma demande de renouvellement en ligne?

Réviser le document – *Ministère de la Santé Base de données des fournisseurs de services (BDFS) Auto-inscription des ergothérapeutes Guide pratique*

Veuillez prendre note que vous devrez calculer vos heures travaillées du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 avant de compléter votre demande de renouvellement en ligne.

- Cliquer sur le lien: <https://spd-bdsf.gnb.ca> pour faire votre renouvellement en ligne.
- Si vous avez dû créer un compte auprès de Service Nouveau Brunswick (SNB), le nom d'utilisateur et le mot de passe que vous devez inscrire sur le formulaire sont les mêmes que ceux qui vous permettent d'avoir accès au site de SNB.
- Cliquer sur le lien de votre tableau de bord pour renouveler votre inscription.
- Remplissez votre formulaire en ligne et cliquez "soumettre".
- Un lien va apparaître sur votre tableau de bord afin de payer votre cotisation. Vous allez aussi recevoir le lien par courriel.

Comment créer mon compte SNB?

Réviser le document - *Base de données des fournisseurs de services (BDFS) Auto-inscription des ergothérapeutes Guide pratique*

Tous les membres devront avoir un compte en ligne actif auprès de Service Nouveau-Brunswick (SNB).

Pour créer votre compte SNB :

- Cliquez sur le lien : <https://www.iam-gia.snb.ca/idm/snb/>
- Ensuite cliquez sur Auto-inscription.
- Remplir vos informations et créez un nom d'utilisateur de votre choix.

- Créez un mot de passe : Le mot de passe doit contenir un minimum d'une lettre majuscule, une lettre minuscule, un chiffre et un caractère spécial. Quand vous avez terminé le processus, vous allez recevoir un numéro de compte de 9 chiffres.

Vous devez envoyer ce numéro par courriel à registrar@nbaot.org afin que nous puissions vous ajouter dans le système.

Il y aura un délai de quelques jours afin que nous puissions vous donner la permission de procéder à la prochaine étape.

Suite à ceci, vous serez en mesure de compléter votre renouvellement en cliquant sur le lien suivant: <https://spd-bdsf.gnb.ca> et en tapant le nom d'utilisateur et mot de passe que vous avez créé avec SNB.

Suivez les étapes pour le renouvellement en ligne trouvées dans le document (Guide pratique) mentionné ci-haut.

Et si je désire payer par voie de retenue de salaire?

Si vous désirez payer par voie de retenue de salaire, assurez-vous que votre demande de renouvellement en ligne incluant le paiement parvient à l'AENB au plus tard le 31 mars de l'année en cours, sinon, les frais de retard s'appliqueront.

Si vous voulez participer aux retenues de salaire, s'il vous plaît, contactez votre employeur.

Quels sont les montants de cotisations pour 2026-2027?

Les cotisations de l'AENB pour 2026-2027 sont:

Membre individuel – 400,00\$ (pour ceux qui travaillent comme ergothérapeute à temps plein ou à temps partiel)

Membre non-pratiquant – 150,00\$ (pour ceux qui ne travaillent pas présentement)

Membre temporaire – 150,00\$ (pour ceux qui ont travaillé au Nouveau-Brunswick moins que 6 mois)

Veillez noter que, lorsque vous payez en ligne, vous devez inclure votre nom, adresse courriel et numéro d'immatriculation.

Vous devez aussi modifier le montant pour refléter le montant approprié du paiement.

Comment réinitialiser votre mot de passe?

Si vous avez un compte SNB et que vous avez oublié votre mot de passe, veuillez cliquer sur le lien : <https://www.iam-gia.snb.ca/idm/snb/> et cliquer sur « Mot de Passe Oublié ». Pour plus d'information, s'il vous plaît contactez SNB au 1-888-832-2761 pour changer votre mot de passe.

Si je ne veux pas renouveler mon adhésion?

Si vous n'avez pas l'intention de renouveler votre immatriculation pour l'année en cours parce que vous ne serez pas sur le marché du travail le 1er avril, en raison d'un congé de maternité, d'un congé parental, d'un congé de maladie ou de toute autre raison valable, vous devez aviser l'AENB par courriel registrar@nbaot.org avant le 31 mars, sinon, les frais de retard s'appliqueront.

Si je suis en congé de maternité ou parental?

Afin de déterminer les frais/catégories de membre appropriés, consultez la politique de l'AENB *Congé parental/soins d'enfant* sur notre site web : <http://fr.nbaot.org/forms-documents.html>